

FORMATION Une plateforme pour aider les jeunes à trouver un projet adapté à leurs possibilités.

Mieux assurer la transition entre l'école et la vie active

Pour la majorité des jeunes Valaisannes et Valaisans quittant le cycle d'orientation, le passage à la formation postobligatoire se déroule de manière sereine et naturelle.

Néanmoins, pour un certain nombre d'entre eux, l'accès à une formation professionnelle se révèle problématique et, dans certains cas, quasi insurmontable. Dans ces situations, il est nécessaire de proposer aux jeunes en difficulté de bénéficier d'une période de transition (T1).¹ Les raisons de ces difficultés ont maintes fois été analysées par les chercheurs suisses; plusieurs études nationales et internationales ont révélé la préoccupation générée par des jeunes fragilisés et ont mis l'accent sur la nécessité de la prévention.

Mesures d'accompagnement

Depuis 2006 déjà, la Confédération s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux de 95% de jeunes formés et certifiés au secondaire II général et professionnel, en confiant à chaque canton la mise en place de mesures d'accompagnement adéquates pour les jeunes en difficulté.

Le Service de la formation professionnelle (SFOP) a assumé cette mission consistant à fournir un soutien ponctuel à tous les jeunes éprouvant un problème, un souci d'insertion socioprofessionnelle. Le SFOP a développé le dispositif Plateforme T1 pour le repérage et l'accompagnement des jeunes (15-

25 ans) sans perspective au sortir de la scolarité obligatoire ou en rupture de formation. Afin de prévenir les décrochages avant l'obtention d'un titre de secondaire II, la Plateforme T1 les soutient dans la construction, la réalisation, le suivi d'un projet de formation adapté à leurs possibilités. L'objectif de prise en charge s'oriente sur 2 axes essentiels:

- L'activité de repérage et de monitoring coordonnée avec l'Observatoire valaisan de l'emploi, permettant le recensement de tous les jeunes concernés, et cela dès la fin de la scolarité obligatoire,
- Les mesures d'accompagnement et de suivi de chaque jeune vulnérable dans son parcours de transition représentant un outil indispensable pour parvenir à une solution de formation durable.

L'approche inclusive et proactive dans la gestion des jeunes en transition adoptée par le SFOP, met en évidence l'efficacité de la collaboration interinstitutionnelle (CII) au sein de l'Etat dans le traitement des situations plus complexes et favorise l'engagement personnel du jeune et de sa famille dans le processus de prise en charge.

Un guichet virtuel bientôt à disposition

A ce propos, dès le début de janvier 2017, il sera mis à la disposition des particuliers au même titre que des instances publiques et privées concernées, un guichet virtuel de signalement permettant un contact immédiat avec des collaborateurs spécialisés au sein du SFOP.

Les synergies entre partenaires institutionnels de tous horizons et le SFOP, ainsi que le lien naturel de ce dernier avec le monde de l'économie et de la formation, représentent la vraie valeur ajoutée de la Plateforme T1, responsable de la coordination des efforts conjoints de tous les acteurs.

Le SFOP coordonnera l'ensemble des mesures adoptées dans le cadre de la T1 et devra permettre, d'une part, de faciliter la transition de jeunes en difficulté et, d'autre part, de les accompagner dans la réussite de leur formation professionnelle. ◉

¹ La Transition 1, ou T1, définit le passage entre l'école obligatoire et la formation, professionnelle ou générale, postobligatoire.

CLAUDE POTTIER,

Chef du Service de la formation professionnelle

Madame Aïan Jaffé, cheffe du projet Plateforme T1 au SFOP, est à votre disposition et répondra à toutes vos questions au téléphone 027 606 42 97 ou à l'adresse courriel suivante: sfop-plateforme@admin.vs.ch



Le Service de la formation professionnelle fournit un soutien ponctuel à tous les jeunes éprouvant un souci d'insertion socioprofessionnelle. DR